



Ministère de la Transition Energétique
et du Développement Durable
Département du Développement Durable



Au service
des peuples
et des nations

Projet GIZC-RSK

Projet de Gestion intégrée des zones côtières de la Région Rabat-Salé-Kenitra » (GIZC-RSK)

TERMES DE RÉFÉRENCE

POUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE FORMATION SUR LA GESTION INTERGREE DU LITTORAL DE LA REGION RABAT-SALE-KENITRA DESTINE A LA SOCIETE CIVILE ET LES JEUNES

Programme d'Assistance Technique et de Renforcement des Capacités Pour un
Développement Durable Inclusif & Résilient aux Changements Climatiques

*N° Award ID du projet: 00105395
N° Project ID du projet: 00106663*

Table des matières

1. Rappel du contexte de la mission	3
2. Objectifs du projet GIZC-RSK	4
1. Objectif Général.....	4
2. Objectifs Spécifiques	4
3. Les résultats attendus du Projet GIZC RSK.....	5
4. Axes du projet.....	5
3. Clauses techniques et administratives de la prestation	6
1. Objectif de la prestation.....	6
2. Consistance de la prestation :	6
2.1 Description de la prestation	Erreur ! Signet non défini.
2.2 Les livrables de la prestation	8
2.3 Durée de la consultation	9
2.4 Les modalités de Paiement :	9
2.5 Équipe de consultation.....	10
2.6 Soumission des candidatures	Erreur ! Signet non défini.
2.7 Critère d'évaluation de la soumission	12

1. Rappel du contexte de la mission

Le projet « **Gestion intégrée des zones côtières de la Région Rabat-Salé-Kenitra** » (GIZC-RSK) est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre Le Département du Développement Durable et le PNUD et il vise parmi ses objectifs à renforcer les capacités des gestionnaires, des usagers du domaine littoral en général et celui de la RSK en particulier dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières.

Le Département du Développement Durable a conduit il y a une double décennie plusieurs projets et activités au profit du littoral, couronnés par la promulgation de la loi sur le littoral. Un des instruments de mise en œuvre de cette loi est l'élaboration des Schémas Régionaux du Littoral (SRL). La Région Rabat-Salé-Kénitra est la première région qui a abouti à l'élaboration de son SRL. Le projet GIZC-RSK, s'inscrit dans le cadre du SRL-RSK et son plan d'action prend origine des objectifs stratégiques et opérationnels.

En relation avec cette prestation et selon le SRL-RSK « *la gestion du littoral RSK ne peut se faire efficacement et durablement sans le soutien des populations côtières. La consultation des ONGs actives dans la zone SRL a permis de constater que la population et les communes ne sont pas engagées de manière effective dans la préservation des ressources côtières et marines et sont insuffisamment informées sur les services écosystémiques fournis par ces espaces.* »

Un objectif stratégique a été donc développé dans le SRL-RSK (OS3) et concerne « *l'information et la sensibilisation des populations côtières de la zone SRL sur les potentialités du littoral, sur les menaces de sa dégradation et sur les risques littoraux* ».

C'est dans ce contexte le plan d'action du projet GIZC-RSK, a défini son premier produit :

- i. Les Services Ecosystémiques du littoral de la RSK sont mis à niveau pour la préservation des ressources et de la biodiversité dans les SIBEs et les hot spots

Dans ce produit, en plus des actions de renforcement des connaissances sur le GISZ et l'approche écosystémique et les actions concrètes de terrain, le projet envisage mener des actions de renforcement des capacités des CT, des ONGs et des jeunes afin :

- Informer et booster l'image du littoral RSK.
- Faire reconnaître les services écosystémiques et leurs valeurs (marchandes et non marchandes).
- Inciter la population littorale à avoir des attitudes de respect, de protection et de valorisation de leur territoire et espaces de vie.
- Agir à travers des gestes écocitoyens, à travers la GIZC, une concrétisation du SRL.

En outre, le SRL-RSK dans sa phase diagnostic a montré l'évolution des aléas et des phénomènes extrêmes auxquelles les populations des zones littorales se sont exposées. Il ajoute que « l'augmentation de la fréquence d'occurrence et probablement de l'intensité des aléas côtiers n'est pas suffisamment diffusée auprès des populations et interpelle les gestionnaires locaux à inculquer la culture du risque et de ses conséquences auprès de toutes les catégories de populations, afin de renforcer leur résilience et leur préparation à faire face aux événements climatiques extrêmes ».

2. Objectifs du projet GIZC-RSK

1. Objectif Général

L'objectif général du projet de la zone côtière RSK est de contribuer au développement de la population locale, à travers des actions concrètes d'amélioration de leurs conditions de vie, tout en assurant une protection et une utilisation rationnelle des ressources côtières et la prévention de la dégradation des écosystèmes naturels.

Partenaire de réalisation du PNUD	Le Département Du Développement Durable
--	--

2. Objectifs Spécifiques

- Identifier et élaborer des solutions, des outils et des actions pour contribuer au développement durable, à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources côtières de la Région.
- Promouvoir le capital humain, en particulier les femmes et les jeunes professionnels afin qu'ils deviennent des acteurs du développement futur de la région.
- Soutenir la participation active des parties prenantes et de la société civile à la planification et à la gestion, le suivi et évaluation des zones côtières de la Région.
- Développer des approches génériques, applicables à d'autres zones côtières.
- Aborder et combattre efficacement les pratiques non durables.
- Intégrer les considérations relatives à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique dans toutes les activités et tout au long de la mise en œuvre du projet.

3. Les résultats attendus du Projet GIZC RSK

- Proposer une démarche de développement durable de la zone côtière de la Région RSK, basée sur un développement économique en harmonie avec la capacité réceptrice de l'environnement.
- Créer les conditions de mise en œuvre du Schéma Régional du Littoral.
- Encourager le partenariat Public-Privé afin de promouvoir un modèle économique innovant, durable, ciblant la création des opportunités de travail, la qualité, et la valeur ajoutée y compris l'économie bleue.

4. Axes du projet

En se basant sur les objectifs stratégiques et opérationnels du SRL-RSK, les orientations de la SNDD, du MTEDD pour le suivi des obligations du Maroc des convention internationales en relation, le projet GIZC-RSK envisage de promouvoir l'approche « Services Ecosystémiques », et ce, à travers trois produits à satisfaire :

- 1) Les Services Ecosystémiques du littoral de la RSK sont mis à niveau pour la préservation des ressources et de la biodiversité dans les SIBEs et les hotspots.
- 2) *Les flux des déchets (en particulier plastic) sont identifiés, évalués et maîtrisés sur le littoral de la RSK.*
- 3) Renforcement de l'observation et de la gestion de l'information sur le littoral de la RSK : SIREDD, Plan de Surveillance de la pollution et la normalisation.

Parmi les actions inscrites au plan d'action du projet figure la conception et la mise en œuvre d'un programme de formation destiné à former les représentants de la société civiles, les jeunes et les gestionnaires sur les principales problématiques des zones littorales et sur les principes de la GIZC. Le SRL-RSK dans ce sens a conclu qu'avec « une sensibilisation accrue à l'importance des systèmes environnementaux littoraux, ainsi qu'avec l'appui des ONGs actives et engagées, on pourrait s'attendre à un changement d'attitude des populations et des collectivités à l'égard de l'importance d'un écosystème littoral productif et sain ».

3. Clauses techniques et administratives de la prestation

1. Objectif de la prestation

Cette prestation s'inscrit au niveau de deux produits du projet GIZC, il s'agit :

- 1) Les Services Ecosystémiques du littoral de la RSK sont mis à niveau pour la préservation des ressources et de la biodiversité dans les SIBEs et les hots spot.
- 2) *Les flux des déchets (en particulier plastic) sont identifiés, évalués et maîtrisés sur le littoral de la RSK.*

Pour concrétiser ces deux produits, un ensemble d'activités sont planifiées dont les plus importantes comme décrits ci-dessus sont celle qui seront consacrées à la formation, l'information et la sensibilisation de tous les acteurs concernés par les problématiques et les enjeux de développement et de conservation du littoral.

L'objectif de cette prestation est en conformité avec les deux objectifs opérationnels du SRL-RSK : (i) informer les populations côtières et les acteurs locaux sur les impératifs de préservation des ressources côtières et marines ; et (ii) impliquer et renforcer les ONGs et les jeunes dans les actions d'information et de sensibilisation.

Cet objectif vise à faire connaître les potentialités de cet écosystème et leurs usages à approcher à travers les principes de Services Ecosystémiques du Littoral et à sensibiliser sur les menaces auxquelles il est confronté (pollution, changement climatique et phénomène extrême de la dynamique littoral, etc.).

2. Consistance de la prestation :

Cette consultation consiste en :

- Une identification et une analyse des acteurs et des intervenants au niveau de la zone littorale de la RSK
- Un rappel des potentialités multiples de ce littoral et ses différents usages, conformément au diagnostic élaboré par le SRL de RSK
- Description des différentes pressions, menaces et usage du littoral et ses écosystèmes conformément au diagnostic élaboré par le SRL de RSK.
- Elaboration d'un plan et des modules de formation, sensibilisation et éducation environnementale par une approche faisant participer les ONGs et les jeunes,
- Elaboration d'une stratégie et un programme de mise en œuvre du plan de formation et son évaluation financière.

3. Procédures de mise en œuvre de cette consultation et règlement des conflits :

Le projet GIZC-RSK est mis en œuvre suivant la procédure : Mise en Ouvre Nationale par les Gouvernements des Projets Appuyés par le PNUD.

La mise en œuvre de cette prestation suit les lignes directrices : National Implementation by the Government of UNDP Supported Projects: Guidelines and Procédures

https://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Programme%20and%20Operations%20Policies%20and%20Procedures/NIM_for_Government_english.pdf

Règlement des différends juridiques : l'unité d'exécution nationale aurait recours aux procédures de la CNUDCI.

4. Les missions demandées du prestataire :

Mission 1 : Les consultants qui auront la charge de cette prestation feront une analyse des différentes facettes des enjeux autour de l'usage des zones côtières et marines du littoral de la RSK sur la base de leur connaissance de terrain et sur la base des différents documents en relation avec l'espace littoral à l'échelle nationale et internationale. Ensuite, ils élaborent une typologie des thèmes à aborder sur les aspects : potentialités et ressources, services écosystémiques, la gouvernance et l'occupation des sols, les enjeux d'exploitation des potentialités et ressources, les pressions et les réponses.

Mission 2 : cette équipe aborde la construction du plan de renforcement des capacités, tout d'abord en assurant à travers des contacts et investigation du terrain de la zone marine et côtière de la RSK, l'identification des besoins sur les aspects de formation, information et sensibilisation et éducation environnementale en suivant quatre grandes typologies d'objectifs :

- Savoir (connaissances)
- Savoir-faire (pratiques autonomes)
- Savoir-être (comportements, opinions)
- Savoir-agir (actions à mener opérationnellement)

Lors de cette étape d'identification des besoins, le prestataire, réalise un inventaire des cibles potentielles (ONGs et les jeunes). La latitude est laissée au prestataire pour dresser une liste des cibles ou groupe de cibles qui tiennent compte de la diversité territoriale de la RSK.

Mission 3 : après l'identification des cibles, cette étape est consacrée au diagnostic pédagogique à partir des demandes et besoins déterminés et à partir des expériences réussies sur la thématique à l'échelle nationale et internationale ; le prestataire élabore les thèmes à traiter et les modules qui composent chaque thème. Il doit donc développer :

- Le séquençage (succession des modules) en fonction des objectifs, les messages clés de contenu et les priorités stratégiques
- **Les méthodes et les formes d'animation les plus adaptées en fonction de l'objectif de chaque module**
- Les outils pédagogiques et technologiques et supports à utiliser
- Les outils et les formes d'évaluations des acquis de formation,

- Les propositions des KIT de formation (composition, formats, etc...) de chaque module
- Les lieux adéquats en fonction des thèmes, de la cible, des messages clés, etc...
- Le timing indicatif, tenant compte des événements connus à l'échelle nationale, internationale, et ceux recommandés par le DRE-RSK.
- Le guide animateur : précisant le profil des animateurs et synthétiser sur un document l'ensemble des conseils d'animation ou des points de vigilance pour l'intervenant

NB : i) le prestataire doit faire des propositions pour introduire la possibilité de participation des cibles (les plus influentes) à des événements de haut niveau à l'échelle nationale, régionale et internationale ; ii) il doit aussi tenir compte de l'évolution de la pandémie COVID19, dans l'élaboration du programme.

Cette étape doit faire l'objet d'un tableau synthétique, dont l'exemple non exhaustif suivant :

Thème	Modules	Méthode pédagogique	Objectifs de la formation	Contenu du module	Public cible concerné	Nombre prévu des participants (es)	Niveau provincial/ Communal & Durée	KITS proposés	Période Prévue pour les formations
-------	---------	---------------------	---------------------------	-------------------	-----------------------	------------------------------------	-------------------------------------	---------------	------------------------------------

Concernant la méthodologie pédagogique il est plus adéquat de choisir l'apprentissage sur le tas (mise en pratique et démonstration) et la méthode active basée sur l'approche des compétences et la découverte guidée et la réflexion personnelle des participants).

Mission 4 : élaboration du programme de formation avec un organigramme adéquat, avec précision d'un chronogramme logique et des moyens logistiques nécessaires pour chaque thème et module. Ce programme sera doté d'un montage financier.

Mission 5 : le suivi et évaluation du programme de formation. Dans cette étape le prestataire fournira un document du système de S&E avec ses différents outils en précisant son coût et le profil de la personne ou des personnes ressources qui vont le réaliser.

Pour ce faire au cours des trois premières étapes le prestataire, identifié l'état initial et les changements attendus de ce programme de formation.

5. Les livrables de la prestation

Le/la prestataire est appelé(e) à produire et présenter les documents suivants :

Le rapport de la note méthodologique de la prestation ; version provisoire et version finale
Elaboration du rapport des missions 1 et 2 ; version provisoire et version finale
Elaboration du rapport de la mission 3 ; version provisoire et version finale
Elaboration du rapport de la mission 4 : programme de la formation avec son montage financier.
Le rapport de la mission 5 relative au système de suivi & évaluation
Une note de synthèse illustrée (photos et cartes) en Arabe en Anglais

Les livrables en version provisoire seront fournies en format papier en 10 exemplaires, Les livrables en version finales seront fournies en format papier et électronique (20 exemplaires).

Les livrables sont validés par le Comité de Suivi du projet GIZC-RSK.

6. Durée de la consultation

80 jours à compter de la date de prise de service, ce nombre ne comprend pas la durée prise pour les validations provisoires et définitives des livrables.

Ils sont répartis comme suit :

PRESTATIONS	DUREE D'EXECUTION EN JOURS
Elaboration du rapport des missions 1 et 2 version finale	20
Elaboration du rapport de la mission 3 ; version provisoire et version finale	25
Elaboration du rapport de la mission 4 : programme de la formation avec son montage financier.	25
Le rapport de la mission 5 : système de suivi & évaluation et Une note de synthèse illustrée (photos et cartes) en Arabe en Anglais	10

Ce délai commencera à courir à compter du lendemain de la date de signature du contrat. Les périodes de validations ne sont pas comprises dans ces délais.

Le calendrier de réalisation des ateliers éventuels sera défini en commun accord entre le prestataire et le maître d'ouvrage.

Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services	<i>Le Point Focal désigné de la Direction nationale du projet GIZC-RSK, Membres désignés de la Direction Régionale de l'Environnement RSK, PNUD (le coordonnateur national du projet GIZC-RSK)</i>
--	--

7. Les pénalités de retard :

En cas de dépassement du délai global fixé (cf. 5), il sera appliqué de plein droit et sans préavis une pénalité par jour calendaire de retard d'un (01) pour mille du montant du marché sans toutefois dépasser 10% du montant initial du marché. Cette pénalité sera déduite d'office et sans mise en demeure préalable des décomptes des sommes dues au consultant.

8. Les modalités de Paiement :

Le règlement sera effectué par livrable, après la réception et la validation écrite de chaque livrable (après que le prestataire aura eu effectué toutes les modifications demandées par le comité de suivi, selon les échéanciers ci-dessous :

Livrables	Paielements
Elaboration du rapport des missions 1 et 2 version finale	15%
Elaboration du rapport de la mission 3 ; version provisoire et version finale	30%
Elaboration du rapport de la mission 4 : programme de la formation avec son montage financier.	30%
Le rapport de la mission 5 : du système de suivi & évaluation et Une note de synthèse illustrée (photos et cartes) en Arabe en Anglais	25%

Les paiements seront effectués par le bureau PNUD MAROC après approbation du Directeur National du Projet GIZC-RSK, Directeur de la Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération au Département de l'Environnement.

Les paiement seront débité au Titre du Projet : ATRC_DR Atlas Award ID: 00105395 Atlas projects ID: 00106663 00110380, Produit 3

9. Équipe de consultation

L'équipe doit comprendre au moins les profils suivants :

- Un chef de projet ayant une expérience dans le montage et mise en œuvre des programmes de formation et particulièrement en relation avec la prestation
- Un expert dans le domaine de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes
- Un expert ayant une expérience dans la réalisation des programmes de formation dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Ayant expérience des formations des jeunes et ONGs

10. Condition de la soumission des offres

Les offres doivent être déposer sous plis fermé portant le titre de la prestation avec la mention :

A Monsieur le Coordonnateur National « Projet GIZC/ PNUD/DE, à la Direction Régionale de l'Environnement Rabat-Kénitra-Salé sis à :

22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat

Le dossier administratif, les propositions techniques et financières doivent être soumises en trois dossiers distincts sous plis fermés, lesquels doivent être datés et signés.

Et doivent comprendre :

Un dossier administratif :

- Une déclaration sur l'honneur, (modèle en annexe
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
- L'original du certificat d'immatriculation au registre de commerce.
- Une attestation délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale C.N.S.S (ou équivalent dans le pays du soumissionnaire) certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ou certifiée conforme, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties jugées suffisantes par le comptable chargé par le recouvrement. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé.

Une Proposition technique :

- Une proposition technique avec une méthodologie détaillée de la prestation, avec un chronogramme de mise en œuvre.
- Les tâches assignées à chacun des consultants avec la signature Modèle de déclaration individuelle en annexe 4.
- Les curriculum vitae (CV) des membres de l'équipe cosignés par l'intéressé et le prestataire précisant leurs qualifications, compétences et expériences en lien avec l'objet de la prestation.
- Le CV du chef du projet doit répondre aux critères d'évaluation ci-dessous mentionnés.

Offre financière (en MAD).

Le dossier financier doit comprendre un acte d'engagement dûment signé par le prestataire (modèle annexe 3).

Cette offre doit répondre au modèle à l'annexe 1 et doit tenir compte des charges externes en relation avec les prestations particulièrement les investigations du terrain.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le DE et le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués sa soumission sera rejetée

11. Critère d'évaluation de la soumission

A) LA GRILLE DE NOTATION DES OFFRES TECHNIQUES

Eléments d'évaluation	Note
I) Expérience similaire et références techniques du chef de projet	40
II) Méthodologie proposée avec un planning de réalisation	40
III) Qualification et expérience des experts proposés	40
Total	120

I- Références du chef de projet (NT1 sur 40 points)

NT1.1 sur 20 points

Nombre de prestations similaire (N) réalisées par le chef du projet	Note accordée NT11
N≥5	20
N=3 ou N=4	15
N=2	10
N=1	5

**Prestations similaires dans le domaine objet de la présente demande de soumission : pour chaque référence du chef du projet, le soumissionnaire doit faire une description de l'objet du contrat, la durée, le client, l'année de réalisation, le positionnement dans la prestation (chef de file, sous- traitant...) en précisant, le cas échéant, sa part de contribution dans la réalisation par rapport à la totalité du projet, les coordonnées des personnes à contacter ;*

NT1.2 sur 20 points

Chef de projet.	Barème	Note accordée NT12
Formation académique BAC +5 et plus	Sur 5	
• Doctorat, PhD	5	
• DES ou équivalent	3	
• Master, ingénieur et équivalent	2	
Expérience professionnelle dans le domaine	Sur 15	
• Supérieur ou égale à 15 ans	15	
• De 10 à 15 ans	10	
• Inférieure à 10 ans	5	
Total Note NT1.2/20		

II- Méthodologie, (NT2 sur 40 points)

Evaluation	Critère d'évaluation	Note maximale
Méthodologie excellente :	Approche méthodologique détaillant la démarche méthodologie et comportant des innovations par rapport aux spécifications des termes de référence. <i>Il signifie que le prestataire a développé une méthodologie pour chaque étape avec un apport au-delà des termes des références et détaillants : la description et l'analyse du contexte de la prestation, l'analyse approfondie de la typologie de l'espace littoral de la RSK, ses potentialités, ses contraintes, l'importance de la sensibilisation, de la formation et éducation environnementale. Donne une idée sur les événements internationaux, régionaux et nationaux en relation avec la thématique et l'opportunité qu'ils présentent pour la sensibilisation des populations des zones côtières.</i> <i>Et en fin la répartition de l'équipe en fonction des tâches bien gérée en fonction de l'importance de la prestation et le planning proposé.</i>	40points
Méthodologie satisfaisante :	Approche méthodologique reste descriptive des services demandés. <i>Le prestataire répond aux services demandés par une description plus améliorée sans apport supplémentaire apparent, et proposant un planning en harmonie avec les processus à accompagner.</i> <i>Et en fin la répartition de l'équipe en fonction des tâches bien gérée en fonction de l'importance de la prestation.</i>	20 points
Méthodologie non conforme :	Approche méthodologie qui est incohérente et/ou non conforme aux termes de références.	0 points

III- Qualification des experts proposés (NT3 sur 40 points)

- Expert (e) Education environnementale jeunes et ONGs <i>BAC +5 et plus</i>	Barème	Note accordée
Formation académique	Sur 5	
• Doctorat, PhD,, et plus	5	
• DES ou équivalent ou équivalent	3	
• Master, ingénieur et équivalent	2	
Expérience professionnelle dans le domaine	Sur 15	
• Supérieur ou égale à 15 ans	15	
• De 10 à 15 ans	10	
• Inférieure à 10 ans	5	
Total Note NT31/20		

- Expert (e) en ressources naturelles, gestion des écosystèmes <i>BAC +5 et plus</i>	Barème	Note accordée
Formation académique	Sur 5	
• Doctorat, PhD, et plus	5	
• DES ou équivalent ou équivalent	3	
• Master, ingénieur et équivalent	2	
Expérience professionnelle dans le domaine	Sur 15	
• Supérieur ou égale à 15 ans	15	
• De 10 à 15 ans	10	
• Inférieure à 10 ans	5	
Total Note NT32/20		

Jugement des offres :

NOTE TECHNIQUE	/120
NT= NT1+NT2+NT3	

NB/La note technique (NT) inférieure à 60/120 est éliminatoire pour la suite du jugement des offres

JUGEMENT FINANCIER DES OFFRES

NOTE FINANCIERE

NF= 100X MD/M Où : MD : désigne le montant de l'offre la moins disante, M : désigne le montant de l'offre considérée, NF : désigne la note qui sera attribuée à l'offre financière considérée.	NF=
---	------------

JUGEMENT GLOBAL ET DEFINITIF DES OFFRES

N globale = (0.7) x N Technique + (0.3) x N Financière	NG=
---	------------

NB/ les frais de la logistique des ateliers de présentation des résultats seront pris en charge par le projet GIZC-RSK.

L'offre qui sera retenue est celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

Remarques importantes :

Les CV doivent être signées conjointement par les personnes concernées et le soumissionnaire ;

NB : Les frais de la logistique des ateliers et réunions de présentation des résultats seront pris en charge par le projet GIZC-RSK. Les dates et le lieu de ces rencontres sont fixées par le MO et communiqués aux prestataires 10 jours à l'avance.

Le PNUD fournira au titulaire du marché une attestation d'exonération de la TVA.

1. Type de contrat devant être signé avec le prestataire

Contrat de services professionnels

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « NG » la plus élevée

2. Le suivi de la prestation et confidentialité

Le pilotage de la consultation sera assuré par un comité de suivi composé de représentants du DE/DRE RSK / PNUD. Ce comité accompagnera le prestataire dans la réalisation de la prestation. Il sera responsable des tâches suivantes :

- S'assurer de la conformité des livrables aux caractéristiques techniques exigées dans les Termes de références ;*
- Examiner et émettre des remarques sur les livrables intermédiaires*
- Valider les livrables finaux.*

L'interlocuteur du prestataire :

*Le prestataire désignera un interlocuteur unique qui traitera directement avec le commanditaire et son mandataire et qui assumera la responsabilité de la gestion de tous les services demandés dans le cadre de cette prestation. Il sera, entre autres, responsable de la programmation, de la planification, et de la coordination des activités. Cette personne sera désignée sous le nom de « **Chef du projet** ».*

Le Chef du projet devra être en contact permanent avec le DE/PNUD/ DRE-Projet GIZC-RSK.

Secret professionnel et confidentialité

- Le titulaire et son personnel sont tenus au secret professionnel pendant toute la durée du contrat et après son achèvement quant aux informations et documents dont ils disposent ou qui sont portés à leur connaissance à l'occasion de l'exécution dudit contrat.*
- Ils ne peuvent faire un usage préjudiciable des dits renseignements et documents qui leur sont fournis, pour accomplir leur mission.*

3. Date limite et lieu de remise des offres

Les dossiers seront, sous plis cachetés à Monsieur Le Coordonnateur National S/C du Directeur National du Projet « Gestion Intégrée de la Zone Côtière de la Région Rabat-Salé-Kénitra (GIZC-RSK) », à la Direction Régionale de l'Environnement de la Région Rabat Salé Kénitra sis à :

22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat

Avant le 02 mars 2022 à 16h30, date de rigueur.

Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement)	Coordination du Projet de Gestion Intégrée des Zones côtières RSK, (GIZC-RSK), DE/PNUD Direction Régionale de l'Environnement Rabat Salé Kénitra (DRE-RSK) Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable 22, Rue Annargiss, Secteur 16 Hay Ryad- Rabat Fax : +212 (0) 5 37 57 18 04 Les réponses tardives du MO ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le MO estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires. Date limite de dépôt des demandes d'éclaircissement et des questions 7 jours avant la date limite de dépôt
---	---

Date, heure et lieu d'ouvertures des offres Date et heure : 07 Mars 2022 à 10h Lieu : à la DRE-RSK, Rabat.

Annexe 1 : Bordereau des prix détaillés

(S'y conformer strictement pour l'élaboration de l'offre financière)

Appel à consultation relative à l'élaboration d'un plan de formation sur la gestion intégrée du littoral de la région rabat-sale-Kénitra destine a la société civile et les jeunes.

Appel à consultation AC 04/GIZC-RSK /2022

Désignation des prestations	Unité	Quantité (1)	Prix unitaire (DH HT)(2)	Prix total (DH HT) : (1)x(2)
Mission 1. Analyse des différentes facettes des enjeux autour de l'usages des zones côtières et marines du littoral de la RSK	Forfait	1		
Mission 2. Construction du plan de renforcement des capacités	Forfait	1		
Mission 3 Elaboration des thèmes et modules	Forfait	1		
Mission 4. Élaboration du programme de formation avec un organigramme adéquat ...	Forfait	1		
Mission 5. Suivi et évaluation du programme de formation				
TOTAL HTVA				
TVA				
TOTAL TTC				

(Cahet et signature)

Le budget devra couvrir tous les frais de l'étude, les déplacements, accompagnement sur terrain, de suivi, d'animation.

Annexe 2

Modèle de déclaration sur l'honneur

- Mode de passation : Appel à consultation **AC 04/GIZC-RSK /2022**

Appel à consultation lancé par le projet GIZC-RSK, conformément aux procédures de Mise en Ouvre Nationale par les Gouvernements des Projets Appuyés par le PNUD (NIM).

- Objet de la consultation : l'élaboration d'un plan de formation sur la gestion intégrée du littoral de la région rabat-sale-Kénitra destine a la société civile et les jeunes.

A - Pour les personnes physiques

Je, soussigné :(prénom, nom et qualité)

Numéro de tél.....numéro du fax.....

Adresse électronique.....agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu :

affilié à la CNSS sous le n° :..... (1)

inscrit au registre du commerce de.....(localité) sous le n°
..... (1) n° de patente..... (1)

n° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

B - Pour les personnes morales

Je, soussigné (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)

Numéro de tél.....numéro du fax.....

Adresse électronique.....

Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique de la société) au capital de:.....

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu.....

Affiliée à la CNSS sous le n°(1)

Inscrite au registre du commerce..... (localité) sous le
n°.....(1)

n° de patente.....(1)

n° de l'ICE (Identifiant Commun de
l'Entreprise).....

n° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB), en vertu des
pouvoirs qui me sont conférés ;

- Déclare sur l'honneur :

1 - m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans les TDRs, par une police
d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;

2 - que je remplie les conditions prévues dans lesdits TDRs;

3- étant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire
compétente à poursuivre l'exercice de mon activité ;

4 - m'engager à ne pas recourir à la sous-traitance ;

5 – m'engage à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des
pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que
ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du
présent marché ;

6 – m'engage à ne pas faire, par moi-même ou par personnes interposées, des
promesses, des dons ou des présents en vue de l'influer sur les différentes procédures
de conclusion du présent marché.

7- atteste que je remplis les conditions prévues dans les présent TDRs.

8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu les procédures
PNUD et les procédures nationales de passation des marchés publique

9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur
l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.

10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues et les procédures de
règlement des conflits décrites ci-dessus dans la présente demande à consultation.

(*) en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur
l'honneur.

Annexe 3

Modèle de l'acte d'engagement

A- Appel à consultation AC 04/GIZC-RSK /2022 (1)

- Objet de la consultation : l'élaboration d'un plan de formation sur la gestion intégrée du littoral de la région rabat-sale-Kénitra destine a la société civile et les jeunes.

Appel à consultation lancé par le projet GIZC-RSK, conformément aux procédures de Mise en Ouvre Nationale par les Gouvernements des Projets Appuyés par le PNUD (NIM).

B- Partie réservée au prestataire.

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Je (1) soussigné :.....(Prénom, nom et qualité),
agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte :.....

Adresse du domicile élu :

Affilié à la CNSS sous le n°:

Inscrit au registre du commerce de :sous n°.....

Patente n° :.....

POUR LES PERSONNES MORALES :

Je (1) soussigné: (Prénom, nom et qualité au sein de l'Entreprise),
agissant au nom et pour le compte de : (Raison sociale et forme
juridique de la société)

Au capital de :

Adresse du siège social de la société :

Adresse du domicile élu :

Affilié à la CNSS sous le n° :(2).....

Inscrit au registre du commerce de : (Localité) sous n°.....et
n° de patente:(2)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Après avoir pris connaissance du dossier des Termes de référence concernant les prestations précisées en objet de la partie A, ci-dessus.

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

- 1) Remets revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix et un détail estimatif et/ou la décomposition du montant global) établi (s) conformément aux modèles figurant aux Termes de référence.
- 2) M'engage à exécuter les dites prestations conformément au **TDRs** et moyennant les prix que j'ai établi moi même, lesquels font ressortir :
 - Montant hors TVA (en chiffres et en lettres)
.....
 - Montant TVA (en chiffres et en lettres)
.....
 - Montant TVA comprise (en chiffres et en lettres).....
.....

Le PNUD libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte :

(à la Trésorerie Générale, bancaire ou postale)

Ouvert à mon nom (ou au nom de la société) a :.....(localité) sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à :, Le :

(Signature et cachet du concurrent)

Annexe 4

Modèle de déclaration individuelle de disponibilité et d'exclusivité des experts (Engagement individuel de chacun des experts proposés)

Je, soussigné (nom, prénoms, nationalité) né le (date et lieu de naissance), certifie, en mon nom propre, être disponible pour l'exécution de toutes les tâches et pendant toute la durée du contrat liées à la fonction de comme repris dans la soumission présentée par la société (Dénomination exacte) dans le cadre de l'appel d'offres relatif à..... .

De plus, par la présente, je certifie que, dans le cadre du présent projet, je propose mes services exclusivement pour le compte de la société précitée.

Fait à (lieu et date)

Nom et prénom manuscrits,

et signature du déclarant

